

 Le présent document vous indique comment effectuer la configuration de la TVH à l'intérieur des suites comptables Avantage PME. Pour utiliser cette fonction, vous devez avoir au préalable installé le tout dernier correctif **NG8** après le 21 juin 2010.

QU'EST-CE QUE LA TVH?

La Taxe de Vente Harmonisée (TVH) regroupe le taux de taxe de vente provinciale et le taux de taxe fédérale afin d'utiliser un seul taux. La TVH s'applique dans les provinces suivantes :

- ▶ Nouvelle-Écosse
- ▶ Nouveau-Brunswick
- ▶ Terre-Neuve / Labrador
- ▶ Ontario
- ▶ Colombie-Britannique.

Ces provinces sont appelées «Provinces participantes» et utilisent la même méthode que la TPS. Le taux global inclus la TPS et le % (pourcentage) de la taxe provinciale.

DANS LE PRÉSENT DOCUMENT, VOUS POURREZ CONSULTER :

CONFIGURATIONS À EFFECTUER :	2
DOSSIER DES FOURNISSEURS	3
DOSSIERS DES CLIENTS	4
GÉNÉRATEUR DE FORMULAIRES	5
PRODUCTION DU RAPPORT DE TAXES.....	6

CONFIGURATIONS À EFFECTUER :

Il vous faut créer des **NIVEAUX DE TAXE** pour chacune des provinces participantes (si vous devez percevoir ou payer de la TVH) en y inscrivant le taux de taxe ainsi que les numéros de Grand livre de la **TPS** qui sont utilisés pour la comptabilisation de la TVH.

Vous pouvez configurer 1 niveau par province. Les mêmes numéros de Grand Livre que la **TPS** doivent être utilisés à chaque niveau de taxation de **TVH**.



En général le niveau 1 est configuré pour le calcul automatique par défaut de votre province.

Taxes de vente											
TVP et TVH TPS Taux de taxes par n° de G/L											
Niveau	Description	Taux 1			Taux 2			Escompte avant	TPS avant	TPS après	TVH
		%	G/L perçue	G/L payée	%	G/L perçue	G/L payée				
1	TVQ	7.50	21360	21370	0.00			0	O	N	
2	TVH ON	13.00	21350	21340	0.00			0	N	N	✓
3	TVH CB	12.00	21350	21340	0.00			0	N	N	✓
4	TVH NB	13.00	21350	21340	0.00			0	N	N	✓
5	TVH NE	15.00	21350	21340	0.00			0	N	N	✓
6	TVH TN	13.00	21350	21340	0.00			0	N	N	✓
7											
8											
9											
10											
11											
12											
13											
14											
15											
16											
17											
18											

(MENU OPERATEUR | PARAMETRES DE COMPAGNIE | TAXE DE VENTE)



Si votre boîte de dialogue « **TAXES DE VENTE** » ne contient pas tous les champs affichés dans l'image ci-dessus, c'est que vous n'avez pas installé le dernier correctif. Veuillez en effectuer l'installation avant de continuer cette procédure.

- **Description** : Définition de la taxe à percevoir et à payer. Exemple : TVH ON pour la taxe de l'Ontario.
- **Taux** : Taux de taxe provinciale à percevoir et à payer.
- **Escompte avant** : Mode de calcul de l'escompte. Inscrivez Oui (O) pour déduire l'escompte sur vente avant le calcul des taxes.
- **Taxe féd. avant** : Mode de calcul de la taxe de vente provinciale. Inscrivez Oui (O) si la taxe de vente fédérale doit être additionnée au prix de vente avant le calcul de la taxe provinciale. Pour la **TVH**, veuillez inscrire Non (N).
- **Taxe féd. après** : Mode de calcul de la taxe de vente provinciale. Inscrivez Oui (O) si la taxe de vente provinciale est calculée et additionnée au prix de vente avant le calcul de la taxe de vente fédérale. Pour la **TVH**, veuillez inscrire Non (N).
- **TVH** : Sélection de la méthode de calcul de la taxe de vente Harmonisée. Cochez cette option s'il s'agit de la **TVH**.

DOSSIER DES FOURNISSEURS

Dans le dossier des **FOURNISSEURS** des provinces participantes, vous devez inscrire l'information suivante :

- Le niveau de taxe correspondant à la province du fournisseur qui émet la facture.
- Inscrire le numéro de **TVH** du fournisseur dans la case «**No TVH**».
- Ne pas inscrire de numéro dans la case «**No TPS**» (Aucun caractère ne doit être inscrit à cette case).

Fichier des fournisseurs --> Correction

Tableau | Détail | Dossier | Resp./Mess. | Stat./EFT

N° du fournisseur 0000000001
Nom LES ENTREPRISES INC.
Devise étrangère

N° TVH 574893026542345 Type/Région
N° TPS Escompte de vol. 0
Niveau de taxe 3 Escompte de pub. 0
Notre n° de client FGE49357493

(MENU C/F) FICHER DES FOURNISSEURS | GESTION DES FOURNISSEURS

Comptes fournisseurs - LES ENTREPRISES INC. --> Nouveau

Tableau | Détail

N° du compte Cond. 2.0000/10,n/ 60 Date du compte 16/06/2010
N° projet
N° fournisseur 0000000001 LES ENTREPRISES INC.
N° G/L C/F 21300 COMPTES FOURNISSEURS
N° G/L retenue 21310 RETENUES A PAYER
N° de facture
Description
Montant total 1130.00 Montant net 1130.00 Solde à payer 0.00
Réf. commande Retenue 0.00 Retenue à payer 0.00

Description	Poste	Montant
1. TPS/TVH PAYÉE SUR ACHATS	21340	130.00
2. ACHAT PROJET 1-A	33510	1000.00
3.		0.00



Une seule ligne de taxe sera affichée au compte fournisseur.

DOSSIERS DES CLIENTS

Dans le dossier des **CLIENTS** des provinces participantes, vous devez inscrire l'information suivante :

- Le niveau de taxe correspondant à la province du client.
- Règle générale, pour que le calcul automatique de la taxe fonctionne, n'inscrivez pas de numéro dans la case «**NO D'EXEMPTION TAXE FEDERALE**» et la case «**NO D'EXEMPTION TVH**». Par contre, si un client a un numéro d'exemption, inscrivez-le.

Fichier des clients --> Correction

Tableau | Détail | Dossier | Responsables | Stat. et messages | Prix |

Numéro du client : 000000001
Nom : ENTREPRISE ABC INC.
Devise étrangère : []

N° d'exemption TVH : [] Type/Région : []
N° d'exemption TPS : [] Esc. suggéré : 0.00
Niveau de taxe : 2 Esc. de volume : 0
Code de prix : [] Esc. de publicité : 0

(MENU C/C | FICHIER DES CLIENTS | GESTION DES CLIENTS)

Totaux	
Total partiel :	1000.00
TPS/TVH incl.	0.00
TVP incl. :	0.00
Escompte :	0.00
Transport :	0.00
Autres frais :	0.00
Total :	1000.00
TPS/TVH:	130.00
Remb. TPS/TVH:	0.00
TVP:	0.00
Remb. TVP:	0.00
Total dû :	1130.00
Retenue :	0.00
Total à payer :	1130.00
Encaissement :	0.00
Solde :	1130.00



À la facturation, le montant calculé de taxe sera inscrit à la case «**TPS/TVH**».

PRODUCTION DU RAPPORT DE TAXES

À la production du rapport de taxes, sélectionnez l'option « **COMBINE** » et ensuite cochez « **POUR TOUS LES NIVEAUX DE TAXE PROVINCIALE** ».

The screenshot shows the 'Rapports de taxes' window. On the left, 'Combiné' is selected. The 'Détail de la période' section shows 'Sommaire/jour' selected. The date range is 'Du 01/06/2010 Au 30/06/2010'. The checkbox 'Pour tous les niveaux de taxe provinciale' is checked. Below it, 'Liste des périodes à produire' and 'ClicRevenu' are visible. A table with the header 'Niveaux de taxe provinciale' is shown, but it is currently empty.

MENU GRAND-LIVRE | JOURNAL GENERAL | RAPPORT DE TAXES

Pour visualiser un niveau seulement, sélectionnez « **TVP** », retirez le crochet « **POUR TOUS LES NIVEAUX DE TAXE PROVINCIALE** » et indiquez le bon niveau de taxe afin de voir les montants perçus et payés de TVH sur le rapport.

The screenshot shows the 'Rapports de taxes' window. On the left, 'TVP' is selected. The 'Détail de la période' section shows 'Sommaire/jour' selected. The date range is 'Du 01/06/2010 Au 30/06/2010'. The checkbox 'Pour tous les niveaux de taxe provinciale' is unchecked. Below it, 'Liste des périodes à produire' and 'ClicRevenu' are visible. A table with the header 'Niveaux de taxe provinciale' is shown, containing one row: '2 13.00 % (21350 / 21340) TVH ON'.

MENU GRAND-LIVRE | JOURNAL GENERAL | RAPPORT DE TAXES



Le Rapport de taxe peut être imprimé en tout temps.